

CONTENU DE L'ACTION

AGIR, c'est :

des entretiens individuels

pour accompagner chaque personne dans la construction de son projet d'insertion dans la durée.

des ateliers collectifs

chaque semaine sur les thèmes suivants :

- Expression et communication
- Numérique et informatique
- Santé soins et prévention

- Culture et création
- Découverte de l'environnement
- Vie quotidienne - citoyenneté

un ancrage territorial

Une mobilisation importante du partenariat :

- Pendant l'accompagnement
- En préparation de la sortie d'AGIR.

CONTACTS et Renseignements

Coordinatrice **AGIR**
Cécile JAEGER

agir.arles-salon@asso-gdid.fr

04 90 53 47 39
06 68 61 16 02

Lieux d'action **AGIR**

PAIS

43 rue Félix Pyat
13300 Salon de Provence

ATOL

37 bis boulevard Gambetta
13160 Châteaurenard

FORMATIC

14 rue Nicolas Copernic
13200 Arles



Action Génératrice d'Insertion et de Remobilisation



PRÉSENTATION DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

- **AGIR EST UNE ACTION DE PROXIMITÉ**
à visée sociale axée sur la remobilisation du public et la réactivation des liens sociaux.
- **LA DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT**
alterne des temps d'accompagnement individualisés et la participation à des ateliers collectifs.
Elle a pour objectif de
- **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT** et la capacité d'insertion sociale de chaque personne dans son environnement.
- **DÉVELOPPER LES POTENTIALITÉS** de l'individu, identifier et lever leurs freins à l'insertion.
- **DÉVELOPPER L'AUTONOMIE** du bénéficiaire et le rendre acteur de la construction de son parcours.

CRITÈRES D'INTÉGRATION

- **ALLOCATAIRES**
du RSA
- **RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE**
des pôles d'insertion
SALON - ARLES
- **ORIENTÉS PAR LEUR RÉFÉRENT SOCIAL**
à tout moment de l'année
(fiche de liaison)
- **VOLONTAIRES POUR PARTICIPER À L'ACTION**
et construire leur projet d'insertion
- **DONT LES DIFFICULTÉS NE SONT PAS INCOMPATIBLES**
avec les objectifs et le cadre pédagogique de l'action

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

PHASE 1 Bilan psychosocial

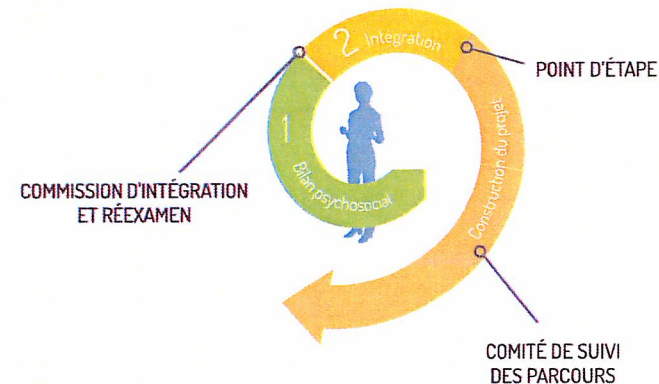
Durée maximum 1 mois

- 2 entretiens individuels ayant pour objectif :
 - présenter le dispositif AGIR,
 - analyser la situation et identifier les difficultés, forces et atouts
- Élaboration de la synthèse
- Commission d'intégration

PHASE 2 Accompagnement individuel et collectif

Étape d'intégration durée de 2 à 4 semaines

- 35h de présence réparties entre :
 - 2 entretiens individuels
 - 6 à 12 ateliers collectifs
- Les enjeux de cette phase sont :
 - **INTÉGRER** un collectif de personnes
 - **DÉCOUVRIR** et s'approprier les ateliers pédagogiques
 - **CONSTRUIRE** une dynamique personnelle et de groupe



FIN DE PARCOURS

Remise du livret bilan :
- retraçant l'intégralité du parcours
- précisant les préconisations d'orientation dans la mise en oeuvre du projet.

Entretien tripartite avec le référent social pour partager le bilan
Transmission des éléments au Pôle d'Insertion.

Accompagnement individuel et collectif

Étape construction du projet : Durée 4 mois

- 6 entretiens individuels pour suivre et réajuster les démarches.
- Accompagnement collectif :
- 134h d'ateliers soit 3 ateliers hebdomadaires
- Thématiques au choix :
 - Expression et communication
 - Numérique et informatique
 - Santé soins et prévention
 - Culture et création
 - Découverte de l'environnement
 - Vie quotidienne - citoyenneté